

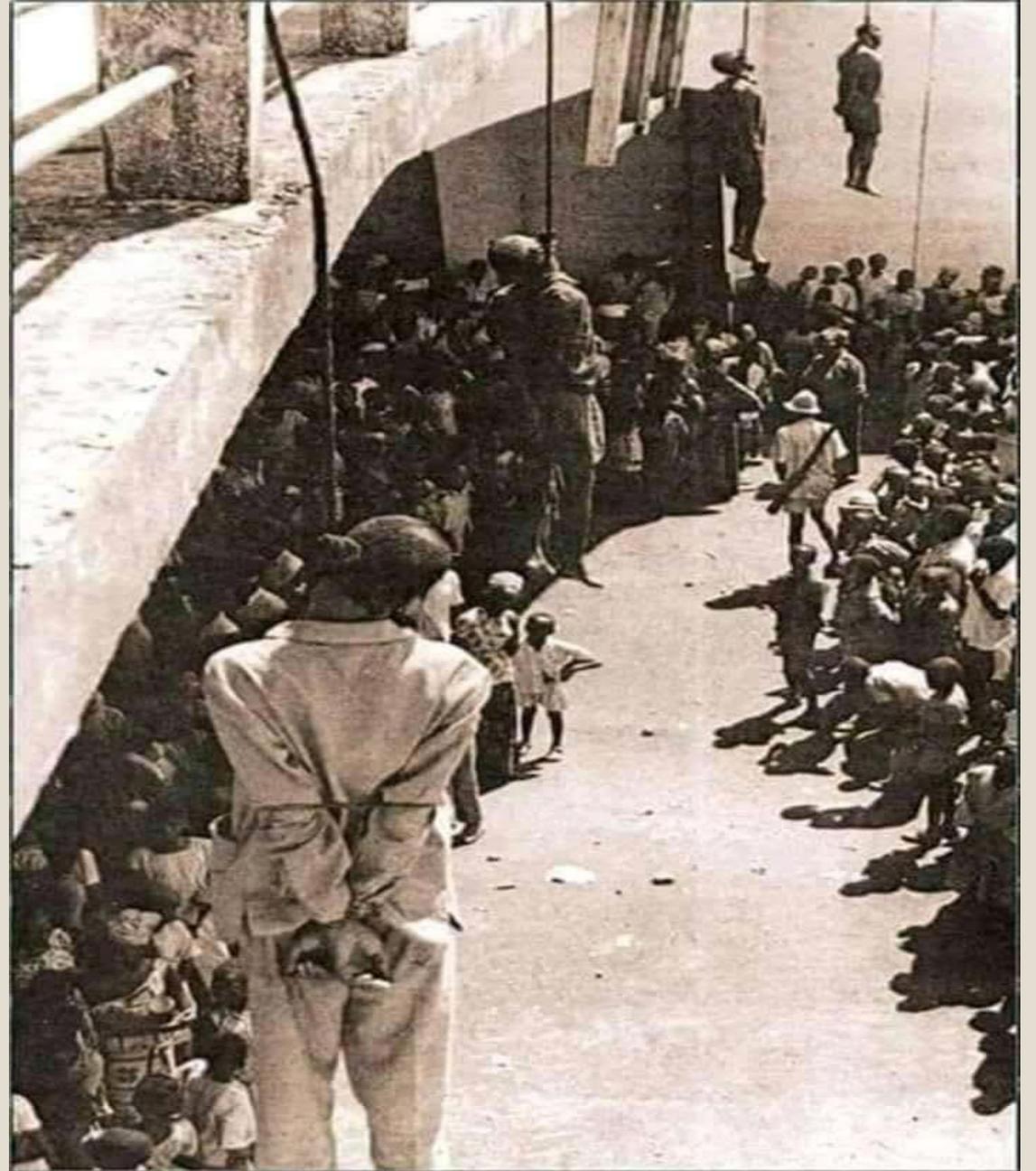
***ASSOCIATION DES  
VICTIMES DES « CAMP  
BOIRO » - AVCB***

***MIS A JOUR LE 09 JANVIER 2024***

# PRÉSENTATION

**25 janvier 1971 au Pont du 08 novembre, Ousmane Baldet, Barry III, Magassouba Moriba, et Keita Kara de Soufiana ont été pendus à la grande stupeur du monde.**

**Le régime exige que les enfants viennent voir leurs parents pendus**





**L'entrée d'une cellule du Camp Boiro,  
présentée par un ex détenu**



**Texte gravé avec les excréments d'un détenu  
par ce dernier sur les murs d'une cellule du  
Camp Boiro**

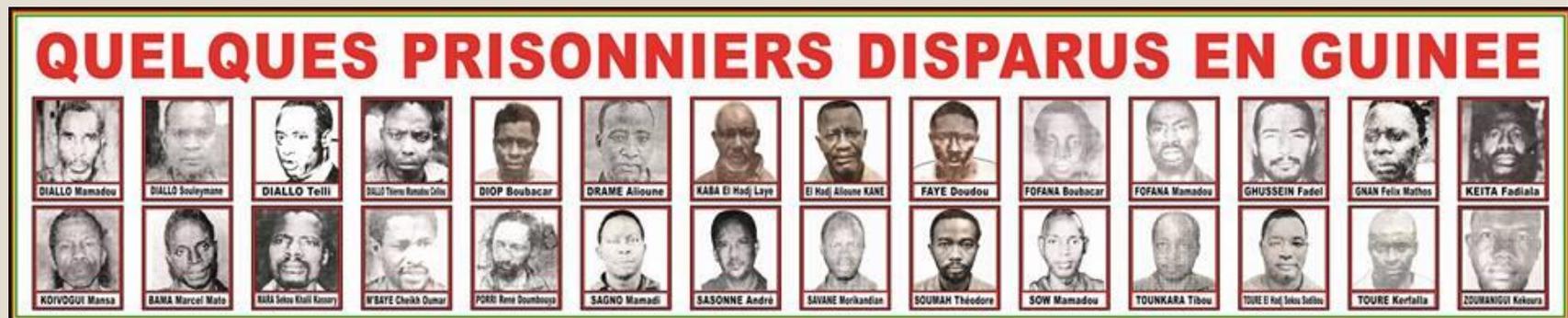


*La tête de mort dans le Camp Boiro; cellule de plusieurs mètres de hauteur, sans toit, où étaient entassés des prisonniers pendant des semaines, voire des mois, sans ou avec peu de nourriture.*



# Table des matières

1. VISION DE L'AVCB
2. MISSION DE L'AVCB
3. LES VALEURS DE L'AVCB
4. LES ANCIENS DE L'AVCB
5. NOTE DE ABBAS BAH, PENSIONNAIRE DU CAMP BOIRO
6. LES PRINCIPAUX ORGANES ACTUELS DE L'AVCB
7. ORGANISATION DE L'AVCB
8. LES ACTIVITÉS PASSÉES DE L'AVCB
9. PLAN D' ACTIONS 2020-2030
10. NOS PRINCIPALES REVENDICATIONS
11. SITES INTERNET
12. RAPPORTS CONCERNANT LES DROITS DE L'HOMME
13. TÉMOIGNAGES
14. YOUTUBE
15. REVUES



# I. VISION DE L'AVCB

Notre vision est celle d'une Nation rassemblée autour du partage et du respect des droits humains des citoyens ; une Guinée consciente du passé douloureux dans lequel a émergé la Nation, soucieuse de panser les stigmates de son histoire sanglante, et souhaitant faciliter la réconciliation entre ses filles et fils pour un avenir qui fera de l'épanouissement individuel un crédo national.

# II. MISSION DE L'AVCB

La mission de l'AVCB se décompose en quatre sous-missions stratégiques :

1. Poursuivre la manifestation de la vérité sur les violations des droits humains intervenues principalement avant 1984 sous le régime de Sékou Touré en collectant, classifiant, organisant l'archivage et la divulgation d'archives sur cette période, et en concourant à la mise en œuvre d'une justice transitionnelle permettant de ressouder le tissu social guinéen et contribuer à une consolidation de la paix à long terme ;
2. Contribuer à sanctuariser les principaux lieux de violation des droits humains en Guinée et à identifier tous lieux symbolisant la violation de ces droits humains (principaux ou secondaires); notamment mais non inclusivement, les principaux camps de torture, les lieux d'ensevelissements des corps torturés, les charniers (par exemple le pont du 8 novembre, le mont Kakoulima) ;
3. Créer des espaces d'échanges et de dialogues propres à faciliter la divulgation de la mémoire collective et à l'enseignement des voies et moyens de se préserver des violations des droits humains pour l'avenir ;
4. Veiller à rester, en tant que représentants légitimes des victimes des principales répressions intervenues dans l'histoire de la Guinée, un interlocuteur incontournable dans le mécanisme, la détermination de la politique visant à la réhabilitation des victimes, l'établissement d'une justice transactionnelle/traditionnelle, et la réalisation de la réconciliation nationale.

# III. LES VALEURS DE L'AVCB

La réalisation des missions de l'AVCB, en conformité avec la vision stratégique, ne peut prospérer que si l'AVCB garde dans ses gènes, son ADN, les valeurs de **RIGUEUR**, de **TOLERANCE** et d'**ESPRIT DE PARDON** envers ceux qui, de bonne foi, auront reconnu les crimes commis et auront permis la réalisation des missions de l'organisation.

# IV. LES ANCIENS PRESIDENTS DE L'AVCB

L'AVCB est le fruit d'une longue lutte pour la reconnaissance des violations des droits humains survenues en Guinée et la réhabilitation des victimes directes et indirectes de la dictature du PDG (Parti Démocratique de Guinée) et de Sékou Touré. Plusieurs générations de présidents ont mené le combat dans un environnement politique et social hostile.

## Par ordre chronologique, les présidents qui se sont succédés sont :

- Cheick Ahmed « **Papa** » **Kassory Bangoura**, fils de Mohamed Kassory Bangoura, ex-ministre de la Justice, arrêté en 1970
- **Thierno Barry**, dit « RAU », fils de Barry Diawadou, président du « BAG », un des principaux partis à l'indépendance, directeur de l'imprimerie Patrice LUMUMBA, arrêté en 1969
- **Jean Alfred Mathos**, fils de Gnan Félix Mathos, directeur de la BCRG, arrêté en 1971
- **Boubacar Barry**, fils de Modi Oury Barry, industriel, arrêté en 1971
- **Naby Moussa Fofana**, fils de Almamy Fofana et neveu de Karim Fofana, arrêté en 1971
- **Maître Aminata Barry**, fille de Diawadou Barry, arrêté en 1969
- **Mamoudou Condé**, fils de Emile Condé, ministre des travaux publics, arrêté en 1971
- **Dr Fodé Amara Bocar Maréga**, fils du Docteur Bocar Maréga, médecin chef de l'hôpital Ignace Deen, arrêté en 1969
- **Sidikiba Keita**, fils de Fodéba Keita, ministre de l'Economie rurale, arrêté en 1969
- **Abbas Bah**, ancien détenu du Camp Boiro (1971-74) et de Kindia (1974-78)
- **Abdoulaye Conté**, secrétaire exécutif actuel

# V. NOTE DE ABBAS BAH, EX PRISONNIER DU CAMP BOIRO

La société guinéenne de 1946 à 1958 avait un degré de cohésion sociale et d'intégration qui a permis de voter « NON » à 90% pour obtenir l'indépendance politique de la Guinée; ouvrant la voie à la libération des autres colonies françaises d'Afrique noire.

Ce bref rappel historique occulté par ceux qui ont disloqué notre nation, oublié par les adultes et méconnu des jeunes, a pour but de montrer l'ampleur des dégâts causés par les fossoyeurs de notre unité nationale. Il est capital et indispensable pour comprendre notre impuissance à redresser le pays car « **un peuple sans mémoire n'est pas porteur d'avenir** ».

Des clivages créés par le PDG, entretenus par les partis politiques, opposent les ethnies, les ruraux aux citadins, les Guinéens de la diaspora aux Guinéens résidant en Guinée ; et les bourreaux aussi bien que les victimes vivent côte à côte dans les mêmes villes, et ne se parlent pas. Chaque Guinéen est prisonnier de notre douloureux passé, bourreaux comme victimes, qu'ils se l'avouent ou pas, qu'ils en soient conscients ou pas. Parlant de nos souvenirs d'enfance, nous ne pouvons effacer les noms de nos camarades d'école, de caserne, de travail, emportés par la Révolution du PDG.

**Le seul remède pour briser les murs de méfiance et de rancune qui nous séparent est de nous expliquer pour nous pardonner.** Nous pouvons nous remettre en cause en nous posant une seule question : « dois-je privilégier la satisfaction de mes ambitions personnelles ou contribuer à construire un environnement où peuvent vivre et s'épanouir les générations futures ? ». Notre démarche ne vise ni une personne, ni un bourreau actif ou passif, zélé ou docile, ni une ethnie. Tout Guinéen est interpellé.

Nous proposons un examen lucide de notre société qui contient en son sein tous les atouts humains, intellectuels et matériels de notre développement harmonieux, mais dont les éléments épars sont dissimulés dans la jungle qu'est devenue notre communauté humaine.

Nous souhaitons trouver des Guinéens insatisfaits, comme nous, de cette décadence pour se lever et engager un combat titanesque et changer cette situation en forgeant une mentalité nouvelle digne du génie de notre peuple et de notre glorieux passé.

**Pour cette raison, nous réitérons inlassablement notre souhait d'amener notre peuple à une Conférence nationale « vérité, justice et réconciliation ».**

B III

Je te demande la Vérité, toute  
la Vérité sur les causes, l'orga-  
nisation, et les objectifs de  
l'agression du 22-11-70 -  
Ton sort, celui de ta maman  
et de ta famille dépendent de  
toi - Explique-moi, ce que tu  
sais - j'attends ton rapport  
complet -

Le 10.12.70  
Ahmed Sékou Touré  
CST



**Le bourreau en action : lettre de Sékou Touré à Barry III en  
salle de torture au Camp Boiro**

# VI. LES PRICIPAUX ORGANES ACTUELS DE L'AVCB

Lors de l'assemblée générale du 25 aout 2019, un conseil d'administration de 13 membres a été élu. Il s'agit de :

1. **Ismaël Ghoussein,** fils de Fadhel Ghoussein, arrêté en 1971
2. **Hawa Dramé** fille de Alioune Dramé arrêté en 1976
3. **Toukara Ahmadou,** fils de Tibou Toukara, arrêté en 1971
4. **Bintou Sagno,** fille de Mamady Sagno arrêté en 1971
5. **Abdoulaye Conté,** fils de Ansoumane Conté, arrêté en 1970
6. **Alpha Malal Barry,** fils du Commandant Barry, arrêté en 1971
7. **Cheick Moh. L. Camara,** fils de Fodé Yagouba Camara arrêté en 1971
8. **Babahady Maréga,** fils du Dr Bocar Maréga arrêté en 1969
9. **Fodé Maréga,** fils du Dr Bocar Maréga arrêté en 1969
10. **Mata Thiam,** fille de Baba Hady Thiam, arrêté en 1971
11. **Alpha M. Diallo,** fils de Diallo Kolon, ancien détenu du Camp Boiro
12. **Kaba Souleymane Ba,** fils du Dr Bah Kaba, ancien ministre de la santé mais jamais arrêté
13. **Fanta Kaba,** petite fille de Kaba Laye, arrêté en 1970

**Il est important de préciser qu'à l'exception de Diallo Kolon, toutes les personnes arrêtées (parmi les parents des membres des organes de l'AVCB), citées, ont été exécutées par le système démoniaque instauré par Sékou Touré.**

La réunion du Conseil d'administration du 25 aout 2019 a permis l'élection du secrétariat Exécutif (SE) composé de 05 membres :

<b>Abdoulaye Conté</b>	Secrétaire Exécutif
<b>Boubah Gueye</b> (nouveau)	Secrétaire à l'Organisation
<b>Souleymane Kaba Bah</b> (remplacé par <b>Ahmadou Tounkara</b> (nouveau))	Secrétaire chargé de la Communication et de l'Information
<b>Cheick Mohamed Lamine Camara</b>	Secrétaire chargé des Affaires Sociales
<b>Babahady Maréga</b>	Secrétaire chargé des Projets
<b>Fanta Kaba</b> (remplacée par <b>Madina Gueye</b> )	Trésorière

L'assemblée a aussi mis en place un « Comité de sages », composé des anciens présidents de l'AVCB, membres de droit, et de quelques personnes ressources, telles que Hadiatou Djomel Barry, Me Aminata Barry, Mata Thiam Diallo, Me Alfred Mathos, Hélène Koïvogui, Mme Diallo Séré Kaba, (nos excuses pour ceux qui n'auraient pas été cités) ainsi que bien d'autres ayant grandement contribué à la lutte pour la réhabilitation des victimes pour assister le secrétariat exécutif. Il est à noter que la liste n'est pas exhaustive et tous peuvent être appelés à aider le Bureau le moment venu.

Il a été noté que d'autres membres ont significativement contribué au fil des années. Il s'agit de feu Mamadi Kaba, feu Thierno Telli Diallo, feu Fatima Magassouba, feu Alpha Diallo...

# VII. ORGANISATION DE L'AVCB

## a. Création et évolution de l'AVCB

Pendant très longtemps, l'AVCB a été le nom générique utilisé par les principales associations de victimes du Camp Boiro pour fédérer leurs forces et obtenir plus d'efficacité dans leur action. Ces associations sont : l'association des ANCIENS DU CAMP BOIRO, l'association des FEMMES DES VICTIMES DES « CAMP BOIRO », L'association des ENFANTS DES VICTIMES DU CAMP BOIRO, et la Fondation DIALLO TELLI.

L'AVCB utilise donc le véhicule juridique de AGEVCB, « Association guinéenne des enfants des victimes du Camp Boiro » pour les activités des associations mentionnées plus haut. L'AGEVCB, que nous appellerons « AVCB » dans ce document, a été créée le 25 janvier 1991 sous le nom de AGEVCB.

## b. Préambule des statuts

Les membres de l'Association des Victimes des Camps Boiro à savoir :

- \_ Les familles des disparus (veuves et enfants) ;
- \_ Les survivants;
- \_ Les condamnés par contumace;
- \_ Les amis et sympathisants;

- Rappelant que lors de la prise du Pouvoir historique par l'armée le 3 avril 1984, il a été pris l'engagement de réhabiliter tous les martyrs de la Première République ;
- Conscients de leur devoir impérieux de concourir avec courage et abnégation à la réalisation de cet objectif ;
- Considérant que l'esprit qui doit les animer ne commande ni faiblesse coupable ni excès inutile ;
- Convaincus de la légitimité de leurs aspirations qui les engagent à œuvrer pour la liberté, l'égalité, la justice et la dignité en Guinée ;
- Fermement convaincus qu'il est essentiel de veiller à ce qu'aucun régime ou système politique en Guinée ne nous fasse revivre le système de privation des libertés vécu sous la Première République afin que nous ne revivions « **PLUS JAMAIS CA** »

ont décidé de créer l'Association des victimes des « Camp Boiro ».

### **c. Les Membres de l'AVCB**

L'AVCB comprend les membres actifs, les membres honoraires, les membres bienfaiteurs, les amis et sympathisants. Tous les membres actifs de l'AVCB sont égaux en droits et en devoirs, et sont tenus au respect scrupuleux des dispositions des présents statuts.

Peut être membre de l'AVCB toute personne victime directe ou indirecte, amis et sympathisants, qui accepte les présents statuts, s'acquitte de ses obligations, participe au développement des activités et œuvre en vue d'atteindre les objectifs de l'AVCB.

Pour mener à bien ses activités, l'AVCB s'appuie sur les organes suivants : l'assemblée générale, le conseil d'administration, le secrétariat exécutif, la commission de contrôle et les antennes.

### **d. L'Assemblée**

L'Assemblée Générale est l'instance de prise de décisions et de validation des documents de l'AVCB. Elle se réunit 01 fois par an en session ordinaire et en session extraordinaire en cas de nécessité. Ses travaux sont présidés par un Président de séance.

## **e. Le Conseil d'Administration**

L'assemblée élit les membres du Conseil d'Administration (CA) dont le nombre est compris entre 09 et 15 membres. 13 membres ont été élus lors de l'assemblée générale du 25/08/2019. Le Conseil d'Administration se réunit une fois par trimestre en session ordinaire et peut se réunir en session extraordinaire sur convocation de son Président ou à la demande des 2/3 de ses membres.

Le Conseil d'Administration a pour tâches de :

- discuter et adopter un programme d'activités de l'AVCB ;
- dresser le bilan de l'année écoulée et établir le plan d'actions pour la nouvelle échéance ;
- élire les membres du Secrétariat Exécutif ;
- pour que les délibérations soient valides, il faut la présence des 2/3 des membres, si ce quorum n'est pas atteint, il est procédé à une nouvelle convocation dans un délai de dix (10) jours du Conseil d'Administration qui délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des voix et les votes se font à mains levées ou à bulletin secret. Un procès-verbal est dressé à l'issue de chaque réunion du Conseil d'Administration.

## **f. Le Secrétariat Exécutif (SE)**

Le Secrétariat Exécutif de l'AVCB est l'organe d'exécution des décisions et recommandations de l'A.G. et du C.A. Il est élu par le Conseil d'Administration et se réunit une fois par trimestre en session ordinaire et en session extraordinaire en cas de nécessité.

Le secrétariat exécutif de l'AVCB est composé de 6 membres : un Secrétaire Exécutif, un Secrétaire chargé de la Communication et de l'Information, un Secrétaire chargé des Affaires Sociales, un Secrétaire chargé des Projets, un Secrétaire chargé de l'Organisation et un trésorier. Il a pour fonctions de :

- mobiliser des ressources humaines et financières ;
- recevoir les demandes d'adhésion et percevoir les cotisations ;
- préparer les réunions en élaborant et en soumettant l'ordre du jour à l'A.G. ;
- proposer un budget de fonctionnement ;
- gérer les biens de l'AVCB ;
- planifier et mettre en œuvre les différents programmes et projets de l'AVCB.

Le Secrétaire Exécutif représente l'AVCB dans tous les actes de la vie civile et judiciaire, auprès des autorités politiques et administratives, des ONG et autres institutions.



**Ambassadeur de France et Lamine Camara  
(rescapé du camp Boiro) en 2016**



**et celui des USA en 2017**



**Manifestation d'un 25 janvier**



**Rencontre avec l'ambassadeur des  
Etats Unis 28/09/2009 à Conakry**

# Forte mobilisation les 25 janvier 2020 et 2021, sous le régime de Alpha Condé, mais l'accès au camp Boiro nous est refusé pour la première fois en 30 ans



Malgré notre insistance, ils ont reçu des instructions de ne pas nous laisser rentrer



- **g. La commission de contrôle**

Le Conseil d'Administration met en place une commission de contrôle afin de veiller sur la moralité de tous les comptes du Secrétariat Exécutif. Elle se compose de 3 personnes qui sont le commissaire principal, le commissaire assistant et le rapporteur. Ces personnes sont choisies en fonction de leurs compétences et de leur probité morale. La commission de contrôle rend compte directement à l'AG.

- **h. Les antennes**

Les antennes peuvent être installées à l'intérieur ou à l'extérieur, en fonction de la présence de membres disponibles pour les animer. Elles peuvent intervenir entre autres, dans la collecte d'informations pour renseigner la base de données des victimes ; l'identification des personnes ressources ; la mobilisation des ressources. Toutes les antennes fonctionneront selon leur règlement intérieur, mais les décisions importantes doivent être validées par le C.A dont elles relèvent.

## VIII. LES ACTIVITÉS PASSÉES DE L'AVCB

Malgré les moyens financiers limités, et un environnement politique souvent hostile, durant les 30 dernières années, l'AVCB a marqué les esprits par diverses activités sur le terrain. Elle a incarné aux yeux du public et des autorités la lutte pour la réhabilitation des victimes de la première République et pour la tenue d'une conférence nationale « **vérité, justice et réconciliation** ».

Ces activités ont été regroupées par nature :

### **Les activités liées à la réhabilitation des victimes**

- Tous les **25 janvier** pendant les **30 dernières années, commémorations** (pose d'une gerbe de fleurs au pont du 08 novembre, marche du pont au Camp Boiro, prières, discours et témoignages au sein du CAMP BOIRO) de l'anniversaire des pendaisons intervenues le 25 janvier 1971 à Conakry et dans toutes les régions administratives du pays : pour la première fois, la marche du 25 janvier 2019 a vu la présence de plus d'un millier de participants ; mais le 25 janvier 2020 et le 25 janvier 2021 le régime d'Alpha Condé nous a interdit l'accès au camp Boiro sans motif;
- **Réception par Me Aminata Barry en 1998 d'une médaille d'honneur** remise par Charles Josselin, ministre français délégué à la Coopération et à la Francophonie. Me Aminata Barry a dédié cette médaille aux 50.000 victimes de la première République pour la réhabilitation desquelles l'AVCB a été créée;
- Tous les **31 juillet**, pendant les **30 dernières années**, commémoration des tueries du 31 juillet 1971
- Tous les **18 octobre** pendant les **30 dernières années**, commémoration des fusillades du 18 octobre 1971

# LISTE NOMINATIVE DES **PENDUS** DU 25 JANVIER 1971

N°	Nom prénom	Profession	Lieu de pendaison
1	BAH Amadou	Cultivateur	Mali
2	BAH Mamadou Fily Emaba	Cultivateur	
3	BAH Sakamissa	artiste	
4	BAH Kayoko Fodé	Cultivateur	
5	BAH Mamadou Saliou	Cultivateur de Pita	Mali
6	BALDE Amadou	Soldat 1 <sup>ère</sup> classe	
7	BALDET Ousmane	Ministre du Plan	Conakry
8	BARRY Amadou Pathé	puisatier	
9	BARRY Diouldé	Sans profession	
10	BARRY Ibrahima Garanké dit « petit Barry »	Fonctionnaire impôts	Kindia
11	BARRY Ibrahima dit BARRY III	Avocat ; secrétaire d'Etat contrôle financier	Conakry
12	BARRY Kounégué	Militaire	
13	BARRY Mamadou Pathé	Tailleur	
14	BOIRO Sotto	Sergent	
15	CAMARA Alseny	Chauffeur	
16	CAMARA Amadou	Chauffeur taxi	
17	CAMARA Ansoumane	Comptable	
18	CAMARA Mamadou dit Thiam	Chauffeur	
19	CAMARA Mohamed Lamine « Innocent »	Employé de commerce	
20	CAMARA Morlaye	Fonctionnaire, gardien à Conakry	

21	CAMARA Sékou	Membre section PDG de Mamou	
22	CAMARA Sékou	fonctionnaire	
23	CEREMOU Cecé Abel	gendarme	
24	CISSE Amidou	?	<b>Banankoro</b>
25	CONDE Mamy	Marin	
26	COULIBALY Sakamissa	soldat 1 <sup>ère</sup> classe	
27	DIABY Youssouf dit « Bems »	Sans profession	
28	DIAKITE Jean	Tôlier, plombier	
29	DIALLO Abdoulaye Dalein	?	<b>Labé</b>
30	DIALLO Abdoulaye dit « Seigneur »	Sans profession	
31	DIALLO Abdouramane	Charretier	
32	DIALLO Algassimou	Cultivateur	
33	DIALLO Amadou Oury	Cultivateur	
34	DIALLO Cherif	Sergent-chef	
35	DIALLO Karo	Infirmier major Boiro	
36	DIALLO Lamarana	?	<b>Siguiri</b>
37	DIALLO Mamadou Oury	Artiste	<b>Fria ( ? ) (Terrain rouge)</b>
38	DIALLO Mamadou Samba	soldat 1 <sup>ère</sup> classe	
39	DIALLO Mouctar	Tailleur	
40	DIALLO Mouctar	Chauffeur	

41	DIALLO Mouminy	soldat 1 <sup>ère</sup> classe	
42	DIALLO Oumar	Manœuvre	
43	DIALLO Oury Baïlo	soldat 1 <sup>ère</sup> classe	
44	DIALLO Ousmane	Charbonnier	
45	DIALLO Sidi	Militaire	
46	DIALLO Sory	Artiste	
47	DIALLO Yobha	militaire	
48	DIANE Lamine	Fraiseur	
49	DIOUBATE Moustapha	Fonctionnaire	
50	? Diouldé Saliou	Sergent-chef	
51	DRAME Ibrahima Kalil	Fonctionnaire énergie	<b>Kankan</b>
52	DRAME Lamarana	SNE	<b>Labé ou Dalaba ?</b>
53	FOFANA Almamy	Ingénieur SNE	
54	GBAMOU Gopou	soldat 1 <sup>ère</sup> classe	
55	GBOUAMOU Henri	Mécanicien	
56	HABA Cécé	Etudiant	
57	HABA Fassou	Chauffeur	
58	HABA Jules	soldat 1 <sup>ère</sup> classe	
59	KAMANO Sâa Koty	soldat 1 <sup>ère</sup> classe	
60	KAMANO Togbomy	soldat 1 <sup>ère</sup> classe	
61	KANTE Kéba	Cultivateur	
62	KEITA Dantouma	Chauffeur	
63	KEITA Kaly	Cultivateur	
64	KEITA Kara de Soufiana	Inspecteur de police	<b>Conakry</b>
65	KEITA Mamadou	Etudiant	

66	KENDA Ahmoudou	Commerçant	
67	LOUA Niankoyé	Gendarme	
68	LOUA Paul	Lieutenant	Mali
69	MAGASSOUBA Moriba Elhadj	Médecin, Directeur de cabinet Ministère du domaine social	Conakry
70	MANSARE Boura	soldat 1 <sup>ère</sup> classe	
71	NIMBALAMOU Foromo	Marin	
72	SAGNO Moriba	Peintre en bâtiment	
73	SALL Mamadou Nafidjou	Blanchisseur	
74	SIDIBE Balla	soldat 1 <sup>ère</sup> classe	
75	SIDIBE Djimé	militaire	
76	SIDIBE Mamadou Samba	Chauffeur	
77	SOUMAH Abou	Cheminot	
78	SOUMAH Babara	chauffeur	
79	SOUMAORO Karamoko	Garde républicain	
80	SOW Gallé	Caporal-chef	
81	TEA Maurice	Marin	
82	TOGBA Foromo	militaire	
83	TOURE Kerfalla	Etudiant	
84	TOURE Petey Oury	Pêcheur	
85	TRAORE Ousmane	militaire	
86	YABAORO Niambalamou	Caporal	
87	ZOROPOGUI Baré	Caporal	
88	ZOUMANIGUI Massa	Caporal-chef	

**Note : toutes les pendaisons ont eu lieu le 25 janvier 1971 dans toutes les préfectures**

# LISTE PARTIELLE RECONSTITUEE DE PERSONNES FUSILLEES A TRAVERS LE PAYS LE 31 JUILLET 1971

NOM	PRENOMS	FONCTIONS	ARRETE EN	LIEU D'EXECUTION
ARIBOT	Souleymane dit Soda	Planteur, commerçant	1971	Mt Gangan
BAH	Mamadou	Lieutenant garde du corps Sékou Touré	1971	Mt Gangan
BAH	Thierno Ibrahima	Gouverneur	1971 à Labe	Mt Gangan
BAH	El Hadj Bademba	Planteur, frère du précédent	1971	Mt Gangan
BAH	Oumar Karamoko	Secrétaire Fédéral	1971	?
BALDE	Abdourahmane	Directeur Tourisme	1971	Mt Kakoulima
BALDE	Ibrahima Bodié	Directeur des douanes		Mt Gangan
BALDE		Cdt de la Gendarmerie de Kankan	1971	Kankan
BALDE	Mamadou Saliou	chauffeur SNE	novembre 1970	Mt Kakoulima
BALDE	Mamadou Saliou	capitaine	1971	Kankan
BARRY	Baba	Directeur usine SOGUIREP	31/12/1970	Mt Kakoulima
BARRY	Bademba	Lieutenant	1971	Mt Gangan
BARRY	Mamadou Siradiou	Commandant, membre Etat-Major	1971	Mt Kakoulima
BARRY	Ousmane	Commandant	1971	Mt Kakoulima
BARRY	Samba Safé	Gouverneur de Kankan	1971	Kankan
BAVOGUI	Kékoura	Commandant Gardes Républicains	1971	Mt Kakoulima
CAMARA	Diouma	Commandant	1971	Mt Kakoulima
CAMARA	Ibrahima	Comptable Musée National	1971	Mt Gangan
CONDE	Mamadou	Capitaine	1971	Mt Kakoulima

DIALLO	Abdoulaye	Chirurgien à Kankan	1971	Mt Kakoulima
DIALLO	Karo	Infirmier aucamp Boiro	1971	?
DIALLO	Mamadou	Colonel	1971	Mt Kakoulima
DIALLO	Mamadou Bailo	Commerçant	1971	?
DIALLO	Oumar Kounda	Gouverneur de région	1971 à Mali	Mt Gangan
DIANE	Louis	Directeur d'école prof. Bordo	1971	Kankan
DOUMBOUYA	Kémoko	capitaine, aide de camp Président	1971 à Gaoual	Mt Gangan
DRAME	Ibrahima Khalil	Fonctionnaire Energie	1971	Mt Kakoulima
FOFANA	Boubacar	Lieutenant	1971	Mt Kakoulima
KEITA	Noumandian	Général, chef d'Etat-Major	1971	Mt Kakoulima
N'DIAYE	Boubacar	Lieutenant	1971	
PILLIMINY	El Hadj	Planteur	1971	Mt Gangan
PORRI	René	Directeur Cycles de Guinée	1970	Mt Kakoulima
SAMPIL	Mamadou	Secrétaire fédéral du Parti à Kankan	1971	Mt Kakoulima
SIDIBE	Mamady	Secrétaire fédéral du Parti	1971	Kankan
SOUMAH	Théodore	Directeur de banque	1971	Mt Kakoulima
SOUMAH	Karamoko Djoubar_	Directeur SMDR, frère capt. Soumah	nov-70	Mt Gangan
SOW	Mamadou	Docteur vétérinaire, ministre	1971	Mt Gangan
THIAM	Baba Hady	Directeur de banque	1971	Mt Gangan
TOUNKARA	Tibou	Ministre de l'Information	juil-1971	Mt Gangan
TOURE	Kerfalla	Travaux Publics	1971	Mt Gangan
ZOUMANIGUI	Kékoura	Commandant de la gendarmerier	1971	Mt Kakoulima

# LISTE DE 51 PERSONNES FUSILLEES SUR UN TOTAL DE 70 PERSONNES FUSILLEES A TRAVERS LE PAYS LE 18 OCTOBRE 1971

NOM DE FAMILLE	PRENOMS	FONCTION	Arrêté le	EXECUTE
BAH	Amadou	Architecte		
BAH	Amadou Baïlo	Commerçant, Dixinn Gare	avril 1971 (2e fois)	Mt Gangan
BALDE	Oumar	Ingénieur, Exécutif OERS		Mt Gangan
BARRY	Abbas	Douanier Nongoa		Kankan
BARRY	Cellou	Douanier		
BARRY	Mody Oury	Fils Almamy Mamou		Mt Gangan
BARRY	Sory	Ministre à Kankan	juin 1971	Kankan
CAMARA	Ali	Inspecteur douanes		Kankan
CAMARA	Amadou	Inspecteur aff. Admin.		
CAMARA	Baba	Gouverneur	en 1971	Mt Gangan
CAMARA	Bakary	Président tribunal		Kankan
CAMARA	Bakary	Chauffeur, président quartier Madina SIG		Kankan
CAMARA	Doussou Mory	Financier		Kankan
CAMARA	Fama	Douanier		Kankan
CAMARA	Eloi	Contrôleur travail		Kankan
CONDE	Emile	Ministre	juillet 1971	Mt Kakoulima
COUMBASSA	Abdoulaye	commissaire (sécurité Pat N'Krumah)		Mt Kakoulima
DIALLO	Abdoulaye	docteur chirurgien		Kankan
DIALLO	Alpha Amadou	Ministre Information	juillet 1971	Mt Gangan
DIALLO	Alpha Taran	Ministre Santé	août 1971	Mt Gangan

DIALLO	Mouctar	Lieutenant	en 1971	
DIALLO	Mouminy	Garde républicain		
DIALLO	Oury Missikoun	<u>Inspecteur des finances</u>		Mt Gangan
DIALLO	Pilimili	?		
DIALLO	Souleymane Yala	Directeur prix et conjoncture	en 1971	Mt Kakoulima
DIALLO	Youssouf	Lieutenant	en 1971	
GHUSSEIN	Fadel	Chef de cabinet	en 1971	Mt Kakoulima
GUEYE	Baïdy	Industriel	en 1969	Mt Gangan
HABAS	Paul Wowo Foromo	Commissaire police	en 1971	Kankan
HANN	Saïdou		en 1971	
KABA	El Hadj Diafodé		en 1968	
KABA	Mamady	Notable (société Sognikoun)		Kankan
KEITA	Fadiala	Magistrat, ambassadeur, dir.OBK	en 1971	Mt Kakoulima
KEITA	Kémoko	Magistrat, procureur	en 1971	Kankan
KOIVOGUI	Massa	Sec. Fédéral Macenta		Mt Gangan
KOUROUMA	Missa	Ex- Sec. Féd.de Macenta		
KOUROUMA	Soma	Cdt Camp Samory		
MATHOS	Gnan Félix	Directeur Banque	en 1971	Mt Gangan
MATO	Bama Marcel	Ministre	3 août 1971	Mt Kakoulima
M'BAYE	Cheick Oumar	Ambassadeur	6 août 1971	Mt Kakoulima

OULARE	Samba Séwa	Caporal	en 1969	Mt Gangan
SAGNO	Mamady	Ministre	juillet 1971	Mt Kakoulima
SASSONE	André	dir.Alimag, témoin mariage Sékou	en 1971	Mt Kakoulima
SAVANE	Morikandian	Ministre	juillet 1971	Mt Kakoulima
SOW	Aliou	Contributions diverses		Kankan
SOW	Mamadou	ministre du Plan	juillet 1971	Mt Gangan
SYLLA	Fodé Saliou	Magistrat	en 1971	Mt Kakoulima
SYLLA	Mamadouba	Chef Réseau SNE	en 1971	
TOURE	Sékou Sadibou	Industriel franco-malien	janvier 1971	Mt Gangan

**Note** : Le nombre des exécutés du 18 octobre 1971 était de 70, car des féticheurs avaient

conseillé à Sékou Touré de sacrifier 70 cadres guinéens correspondant aux 70 ans de Houphouët-Boigny,

Président de Côte-d'Ivoire, pour être assuré de lui survivre.

On se souviendra que Sékou Touré est mort aux USA le 26 mars 1984 et Houphouët-Boigny le 7 décembre 1993 !

**Note importante** : Il sera nécessaire de créer une commission d'investigation pour compléter la liste

ci-dessus, car les exécutions ayant eu lieu simultanément dans les 3 camps (Boiro, Kindia et Kankan),

il est difficile d'avoir les informations détaillées - ,sauf à trouver les noms de détenus encore vivants

qui étaient dans la même cellule que ceux qu'on a appelés pour les transférer...

## **A SAVOIR :**

Les **38 « Gambiens »**, en fait des Guinéens rapatriés de force de Gambie le 30/09/1970 – tous des Peuls – ont été mis parmi les pendus ce 25/01/1971. Le ratissage en Gambie visait à arrêter deux membres du FNLG (Front National de Libération de la Guinée) – **Bah Boubacar et Diallo Mamadou Samba** – qui ont « renseigné » Sékou Touré sur les préparatifs en cours du futur débarquement du 22/11/1970).

**A Dalaba**, pour les deux jeunes qui ont été pendus, lorsque le responsable a ôté le fût sur lequel on les avait fait monter pour leur mettre la corde au cou, la corde a cassé net pour chacun. Partout ailleurs, lorsque cela se produit, le condamné est gracié et repart libre. Mais à Dalaba, on est allé chercher deux cordes plus solides et on a renouvelé l'opération jusqu'à ce que mort s'en suive. (Rapporté par un spectateur).

**A Conakry** : Hadja Camara Loffo figurait aussi parmi les pendaisons programmées. Mais un proche de Sékou Touré ayant fait remarquer qu'en Guinée l'on ne peut pas pendre une femme, symbole de la Mère, Hadja fut exécutée le même jour (25/01/1971) au Champ de tir de Kissosso-Sangoya.

*Note : dernière mise à jour 1/11/2019*

## **Autres activités liées à la réhabilitation des victimes**

- Dès les années 2000, sensibilisation des chancelleries occidentales sur les démarches entreprises visant la préservation du CAMP BOIRO ;
- 25 janvier 1993, jour anniversaire des pendaisons publiques à travers la Guinée, l'AVCB a déposé une requête aux fins d'engager des poursuites contre le PDG. Le procès était programmé au Tribunal de Première instance de Conakry II avec comme avocats des victimes: Me Jacques Vergès, Me Jean Louis Kéita (fils du Général Noumandian Kéita, 1er chef d'État major de l'armée guinéenne, fusillé en 1971), Kabélé Camara, Halimé Challoub, Christian Sow, Jean Dieng;
- Action en justice intentée le 21 juillet 2013 près le Président de la Chambre Constitutionnelle de la Cour Suprême de Guinée contre l'État guinéen pour déni de justice concernant les victimes des purges du régime de Sékou Touré ;
- Plainte devant le juge d'instruction de Conakry contre Messieurs Guichard, Souaré Michaelou, Mamma Tounkara pour crimes contre l'humanité ;
- Action en justice : démarches entamées le 16 octobre 1992, en vue d'intenter une action en justice contre Sékou Touré et son régime devant les institutions internationales ;

## **Les activités liées à la collecte et la diffusion d'archives officielles et/ou privées**

- Constitution d'une bibliographie de toutes les publications concernant les violations des droits humains avant 1984 : un résumé des principales références historiques et bibliographiques est présenté dans cette brochure. Mais il faut savoir qu'à ce jour 650 ouvrages ont été identifiés et répertoriés sur la période Sékou Touré;
- Constitution d'un site web, [www.camp-boiro.org](http://www.camp-boiro.org) accessible à tous, pour informer le monde sur les atrocités COMMISES sous la dictature meurtrière et diabolique de Sékou TOURÉ (site en; réfection avec une disponibilité prévue avant le 31/12/2021);
- Participation et organisation de nombreuses conférences sur les faits historiques importants, nous ayant permis de rétablir la vérité tronquée par le PDG et son leader ;
- Constitution d'une liste des victimes sous la Première République (3,000 victimes identifiées. L'effort devrait s'amplifier en 2022);
- Constitution d'archives volumineuses sur la réalité des exactions commises ;
- Constitution d'un répertoire des charniers dans le cadre de partenariats avec des tiers institutionnels;
- Intervention systématique de l'AVCB dans la presse audiovisuelle, écrite et sur les réseaux sociaux à l'occasion des anniversaires des grandes violations des droits humains: nos interventions sont nombreuses et variées



***1970 : photos de militaires exécutés après qu'ils aient eux même creusé leur tombe;  
ceci est l'exemple de la nature et de la cruauté du régime du PDG de Sékou Touré***

## **Les activités visant à organiser une conférence «VERITE, JUSTICE et RECONCILIATION »**

Participation active à la Commission Provisoire de Réflexion sur la réconciliation nationale, qui a vu la reprise de la quasi-totalité de nos revendications dans le rapport provisoire, que l'ex Président de la République Alpha Condé n'a pas voulu mettre en œuvre. Il devait le valider avant que le rapport ne puisse être présenté par le Gouvernement devant l'Assemblée nationale en vue de la mise en œuvre des conclusions de ce dialogue.

Nous avons écrit au Président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya afin qu'il reprenne le processus là où l'ex Président Alpha Condé l'a arrêté. Nous attendons sa réponse.

En effet, le 25 mars 2015 la République de Guinée a procédé au lancement officiel des consultations nationales en appui au processus de réconciliation nationale. Un cabinet a été recruté par le PNUD et le HCDH afin d'appuyer la commission dans la réalisation des consultations nationales.

Du 07 mars 2016 au 11 avril 2016, une Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale – CPRN- **présidée par l'Archevêque de Conakry Vincent Coulibaly et le Grand Imam de la mosquée Fayçal, El hadj Saliou Camara**, a mené des consultations nationales en vue de permettre à la population de s'exprimer sur les mécanismes de justice transitionnelle\* à mettre en œuvre en vue d'une VRAIE RECONCILIATION NATIONALE.

**Un échantillon représentatif de la population a été consulté** : 4898 enquêtes menées, 732 entrevues individuelles menées, 104 focus groups créés, et 56 rencontres communautaires réalisées.

**Les thèmes abordés** lors de ces consultations ont porté sur la recherche de la vérité, la justice, les réparations, les réformes des institutions, et l'avenir de la Guinée.

**Il ressort des consultations nationales** que les mécanismes qui conviendraient le mieux à la situation de la Guinée, en termes de priorités, se rapportent au 1/ droit à la vérité (**période de 1958 à 2015, et le caractère public des auditions**), et 2/ au droit à la justice, les deux complétés par une démarche de réparation axée sur l'ampleur des préjudices subis.

**\* Définition** : l'ensemble des mécanismes judiciaires et non judiciaires destinés à affronter le passé et mettre fin aux causes des violations des droits de l'homme dans le but de favoriser la réconciliation nationale dans les pays qui sortent d'une période de conflits ou de régimes dictatoriaux.

## Les faits de conflits et de violences retenus dans l'histoire de la Guinée par cette Commission:

1. Elections législatives partielles ou intégrales à l'assemblée nationale française, à l'assemblée territoriale, au Grand conseil de l'AOF de juin 1954, janvier 1956, mars 1957, mais 1958
2. Prétendu complot Ibrahim Diallo : 1959-1960
3. Grèves des enseignants : novembre et décembre 1961
4. Loi-cadre 1964
5. Prétendu complot Petit Touré de 1965
6. Prétendu complot de Kaman Fodéba de 1969
7. Prétendu coup de Tidiane Keita du 26 mai 1969
8. Agression portugaise du 22 novembre 1970 et la répression qui a suivi
9. Prétendue affaire du jeune peulh embusqué dans un manguier en face de l'Université de Conakry
10. Prétendu complot peulh de 1976
11. Révolte des femmes du 27/08/1977
12. Prétendue affaire Karifa Doumbouya de mars 1984
13. Les événements de Mamou de mars 1984
14. Prise de pouvoir par l'Armée le 03 avril 1984
15. Coup d'état de Diarra Traoré des 4 et 5 juillet 1985
16. Conflit ethnique de 1991 à Nzérékoré
17. Violences post mutinerie des 2 et 3 février 1996
18. Affaires Kaporo Rails de 1998
19. Tueries de Cosa en 2000
20. Evénements politiques de mars 2006, juin 2006, janvier et février 2007
21. Grève générale illimitée conduite par la société civile et les syndicats 2006-2007
22. Evénements au stade du 28 septembre 2009
23. Tueries de Zogota en 2012
24. Répression des marches de l'Opposition : 2010, 2011, 2013, 2015

**13 événements sur 24  
concernent le régime de  
Sékou Touré**

**99% des victimes sont le fait  
du régime de Sékou Touré et  
les autres découlent des  
habitudes de violences d'Etat  
prises sous la Première  
république**

## **En ce qui concerne les droits aux réparations, voici ce que pense la population :**

1. Les indemnités, mentionnées dans 62% des cas
2. La demande de pardon de la part des personnes impliquées (58.3%)
3. La restitution des biens (54.6%)
4. La demande de pardon de la part de l'Etat (51.9%)
5. Les excuses publiques (47%)
6. Les hommages aux victimes (43.3%)

**Les réformes institutionnelles** représentent une des attentes majeures des personnes enquêtées et ce, prioritairement, celle du système judiciaire, celle de l'administration publique, celle des forces de défense et de sécurité.

**La majorité de la population est optimiste sur l'avenir du pays**, à condition que soient engagées les réformes institutionnelles et que soient prises les mesures visant réellement la suppression de l'ethnocentrisme afin de réconcilier toutes les ethnies entre elles.

Pour répondre aux attentes de la population, et dans le respect des réalités du pays, **la mise en œuvre du processus de réconciliation par l'Etat pourrait suivre des étapes clés** : 1/ l'éducation citoyenne sur le processus de réconciliation, 2/ le renforcement des capacités des acteurs sur la justice transitionnelle, 3/ la mise en place de l'organisme de réconciliation (5 à 9 personnes dotées d'un mandat et de prérogatives claires), 4/ l'identification et l'audition des victimes, 5/ l'élaboration d'un plan d'action pour la réparation des violations graves. => **Guinée stable et démocratique, vivant en harmonie.**

# IX. PLAN D'ACTION 2020-2030

## **Avant-propos**

Notre organisation a réussi à maintenir, au fil des années, la flamme du combat pour la réhabilitation des victimes de la Première République au prix de lourds sacrifices.

Nous avons eu un grand nombre d'avancées, notamment la reconnaissance des crimes, la restitution des biens des victimes (quoique non entièrement réalisée), la nécessité d'une conférence nationale sur la réconciliation, et l'acceptation générale dans l'opinion publique qu'il faut se battre pour défendre les libertés publiques.

# Les succès sont importants, mais il paraît maintenant urgent de :

1. **nous repositionner** pour tenir compte de nos faiblesses : manque de ressources financières, structuration limitée de nos activités, vieillissement des principaux acteurs ayant vécu durant le régime sanguinaire d'Ahmed Sékou Touré ;
2. **donner plus d'ampleur et d'efficacité** à nos actions, en :
  - structurant notre organisation, tant sur le plan opérationnel que juridique, en particulier en confiant chaque action à une personne ou une équipe nommément désignée ;
  - mettant en place un plan de communication permettant plus d'efficacité pour véhiculer nos idées et positions au plus grand nombre (en Guinée comme à l'extérieur de la Guinée) ;
  - recrutant des sympathisants jeunes et actifs, de préférence parmi ceux dont les parents ou les grands parents ont été des victimes directes, ou ceux qui ont montré dans leur passé, un intérêt (actions et écrits) pour les droits humains.

De notre combat passé et de nos réflexions, se dégagent plusieurs axes d'actions, **certaines visant à mieux nous structurer, d'autres visant des activités permettant l'atteinte de nos objectifs statutaires** :

# Les actions visant à favoriser une structuration interne améliorée.

Il s'agit notamment :

1. D'une **plus grande formalisation dans les opérations** internes à l'AVCB ;
2. de la finalisation de la **modernisation de notre communication**, notamment par une interopérabilité du site internet [www.camp-boiro.org](http://www.camp-boiro.org) avec Youtube, twitter, Facebook ; un véritable mémorial virtuel similaire au YAD VASHEM (<https://www.yadvashem.org/fr.html>) ;
3. du **développement de notre stratégie de mobilisation des ressources** par une présence accrue sur le terrain, la décentralisation de l'effort de mobilisation des ressources auprès de la population sympathisant avec notre cause, d'une mise en œuvre accrue de la sollicitation de partenariats avec les ONG, pays et organisations soutenant généralement des combats similaires au notre, et la commercialisation, quand cela est possible, d'ouvrages littéraires sur notre combat ;

# L'atteinte de nos objectifs statutaires passe par plusieurs axes :

## 1. La réhabilitation des victimes de la répression sous la 1ère République :

- L'organisation de 4 commémorations ayant un impact plus profond dans la population, et dont les trois premières dates sont celles d'exécution des massacres à grande échelle (pendaisons du 25 janvier 1971, sacrifices humains du 31 juillet 1971, exécutions du 18 octobre 1971; 3 avril 1984 : libération de la Guinée par l'Armée et ouverture des prisons,). Cela suppose un meilleur effort de mobilisation au sein des principaux groupes ethniques ;
- La réalisation d'actions en justice contre l'État de Guinée, planificateur et exécutant de la violence d'État, et contre les dirigeants et tortionnaires encore vivants (réflexions en cours et contacts pris) ;
- La promotion de l'organisation d'une conférence nationale « vérité, justice et réconciliation » ;
- **La mise à jour de la liste répertoriant 2000 victimes (liste constituée au fil des années par Nadine Barry)**; Cette base de données est en cours de mise à jour et devrait être opérationnelle d'ici le 31 décembre 2024. Ainsi, nous devrions avoir à la disposition du public, sur le site [www,camp-boiro.org](http://www,camp-boiro.org) une liste de 2500 victimes avec toutes les informations possibles sur leur vie
- **Le développement de notre présence physique** dans les principaux pays de présence des Guinéens et dans toutes les sous-préfectures afin d'amplifier la constitution de la base de données des victimes et permettre des études plus approfondies sur la période 1958-1984 ;

## 2. **La promotion d'une conférence « vérité, justice et réconciliation » 2020-2021:**

Voir le paragraphe sur les activités visant à organiser une conférence VERITE, JUSTICE et RECONCILIATION

## 3. **Le développement des actions pédagogiques sur le terrain :**

- Organisation de conférences à thèmes de manière régulière (**une par mois si possible**) en direction des enseignants et des étudiants ;
- Organisation d'une conférence nationale sur la transmission du savoir par les enseignants aux élèves, en direction des chefs d'établissements publics et privés, et en partenariat avec des organisations ivoiriennes et d'autres partenaires techniques extérieurs ;

#### 4. La réalisation d'actions d'entraide sociales en cohérence avec nos objectifs :

- Dans le cadre de l'action sociale inscrite dans les objectifs de l'AVCB validés par l'AG de l'été 2018, le Bureau exécutif a validé en janvier 2021 pour la commémoration des 50 ans des crimes commis en 1971 par le régime du PDG, la mise en œuvre d'un programme social visant à corriger partiellement les torts causés aux victimes. Nous voulons soutenir les descendants de ceux qui ont été injustement frappés par l'arbitraire de manière à réparer partiellement le tort fait à la victime. **Ainsi, 13 petits-enfants de victimes de la Première république ont été identifiés, dont les parents éprouvent d'énormes difficultés financières, et des sponsors parmi nos membres ont décidé de prendre en charge leur scolarité pour au moins une année scolaire. Chaque année ce programme sera renouvelé jusqu'à sa pérennisation. A ce jour un budget de 50 millions de Francs guinéens a été mobilisé**
- Mise en place d'un programme d'assistance aux trois principales prisons dans lesquelles nos parents sont passés (**1 action par trimestre**) ; avec nos partenaires guinéens à l'étranger, commerçants locaux et partenaires extérieurs (ONG, CICR...), nous pouvons soulager les prisonniers et faire connaître l'AVCB sur le terrain social et non sur le terrain de la revendication uniquement . **Programme non encore effectif**

## 5. **Le projet « souvenirs et témoignages » se présente sous deux formes principalement :**

- D'abord, il s'agit de procéder à l'immortalisation des témoignages des victimes ou de leurs familles par le biais d'enregistrements vidéo, audio et transcriptions, le plus urgent étant de commencer par ceux qui sont vivants. Ces documents seront alors publiés sur divers médias. Projet déjà démarré et rédaction quasiment achevée d'un livre sur les biographies de 250 victimes de la Première république,
- Ensuite, il s'agira d'organiser des expositions ou théâtres itinérants sur le passé douloureux des Guinéens ; cela suppose d'identifier les talents,
- Négocier des partenariats et mobiliser des ressources : horizon 12-48 mois ;

**6. L'effort d'identification, de sécurisation des archives matérialisant les sévices vécus par les milliers de victimes** dont seules quelques-unes sont encore en vie. En effet, avec la disparition progressive des victimes directes, un effort particulier doit être mené pour la collecte de ces archives. Un effort particulier a été réalisé. Mais il est essentiel que l'Etat facilite l'accès aux archives des camps de torture sous la Première république;

**7. La création d'une fondation Camp Boiro**, sur le site du camp Boiro, déclassé à cet effet, et restitué aux victimes. Cette fondation serait dédiée à la conservation des archives sur les violations des droits de l'homme en Guinée et à la sanctuarisation des charniers et des lieux d'exécution des tortures

# X. NOS PRINCIPALES REVENDICATIONS

## 1. LA REHABILITATION DES VICTIMES

C'est la volonté de remettre en cause l'état de droit hérité de la colonisation, et de mettre en place un pouvoir absolu, qui est réellement à l'origine de l'ampleur des violations des droits de l'Homme en Guinée, comparativement aux autres pays d'Afrique de l'Ouest.

Ce sont ces violations des droits de l'homme pendant 26 ans, et la non dénonciation de ces méthodes, qui ont fait que les violations des droits de l'homme se sont poursuivies en 1985 et après.

- ⇒ Il est donc essentiel de dissocier ces premières violations des autres et réhabiliter d'abord ces victimes pour donner un signal fort à la population
- ⇒ Cela devra se faire notamment mais non exclusivement par :
  - l'annulation en forme officielle des jugements de condamnation des victimes condamnées
  - par ailleurs, les excuses officielles et écrites à chacune des nombreuses victimes jamais condamnées et ayant passé des années en prison à tort ou étant mortes en prison
  - L'explication en des formes officielles la nature dont les arrestations étaient effectuées, les tortures réalisées, les aveux obtenus des victimes
  - Les noms des principaux responsables des commissions de torture dans les camps;

C'est la vérité sur ces actes et faits, qui indiqueront aux autres que ces pratiques, qu'elles soient contre les peulhs, contre les soussous ou les malinkés, sont à condamner, et que dorénavant, les personnes s'engageant dans de telles pratiques, même si elles reçoivent des instructions, seront passibles de poursuites, de même que les ordonnateurs.

## 2. LA SECURISATION DES CHARNIERS OU SONT ENSEVELIS NOS PARENTS

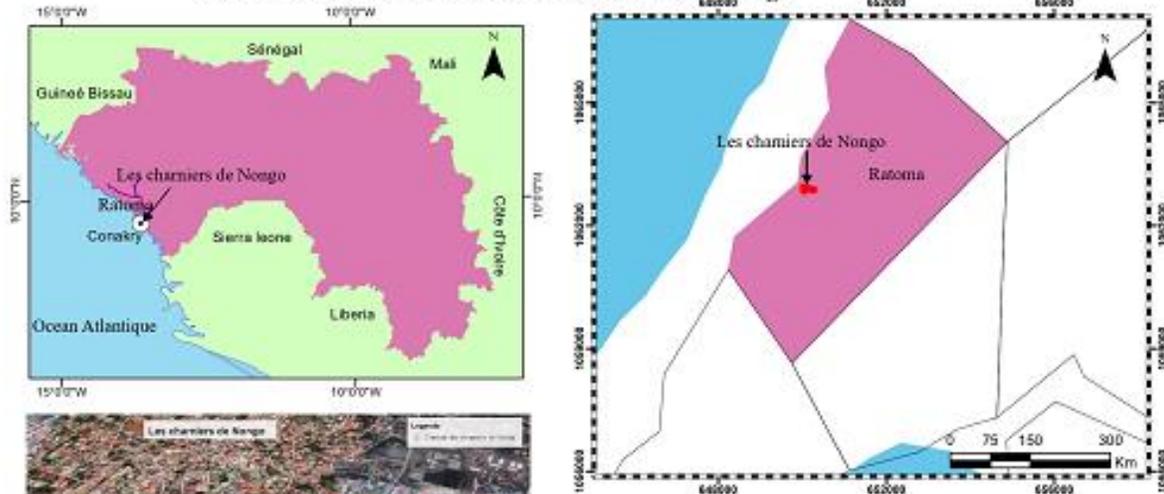
La sécurisation des charniers a plusieurs composantes :

- ⇒ Il s'agit d'abord de prendre une ordonnance officielle pour rendre ces sites inconstructibles, indiquer aux familles que les constructions sur ces charniers seront détruites pour faire place aux travaux visant à en faire un lieu de recueillement national. Les victimes qui y sont ensevelies concernent aussi bien les milliers de victimes de la Première république que les victimes de juillet 1985
- ⇒ Il s'agit ensuite de construire un mur pour protéger les zones des principaux charniers
- ⇒ Le président Alpha Condé avait indiqué avoir saisi les Nations Unies en vue d'y effectuer des fouilles. L'AVCB peut contribuer à faire avancer ce dossier

Nous avons déjà cartographié 14 charniers de Guinée, parmi lesquels les 07 principaux:

**CAMP BOIRO, NONGO, DUBREKA, SANGOYAH, KINDIA, KANKAN, N'ZEREKORE**

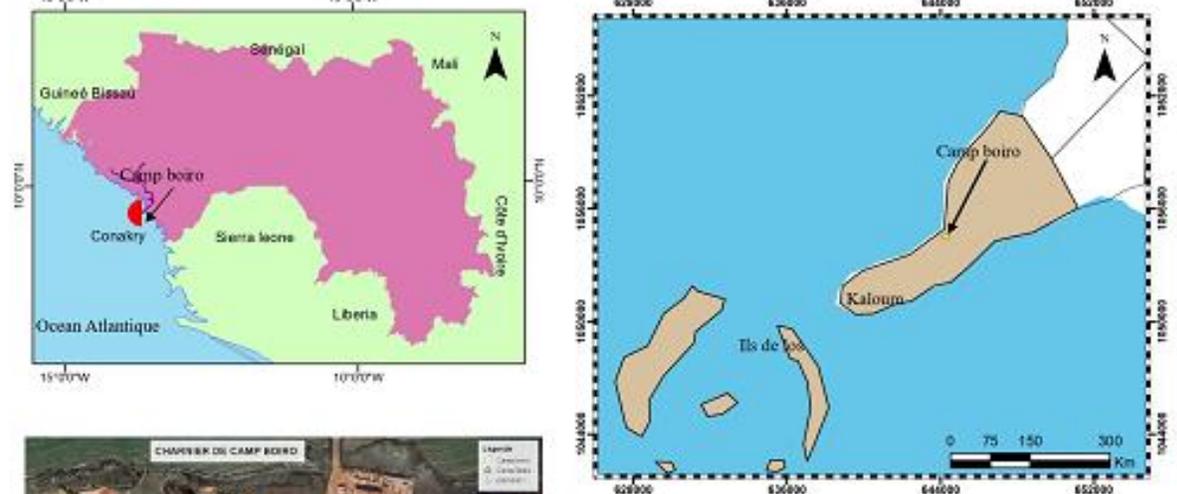
Carte d'accès et localisation des charniers de Nongo



**Légende**  
Ocean  
Commune de Ratoma  
Limites administratives



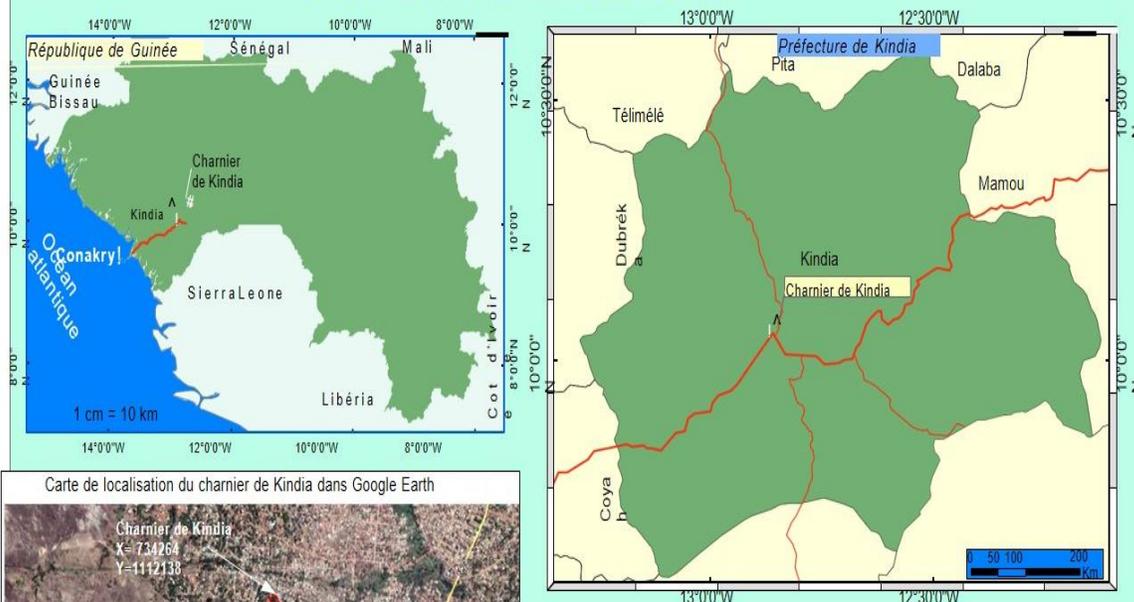
Carte d'accès et localisation de charnier de Camp boiro



**Légende**  
Camp boiro  
Ocean  
Limites administratives



Carte d'accès et localisation du charnier de Kindia



Carte de localisation du charnier de Kindia dans Google Earth

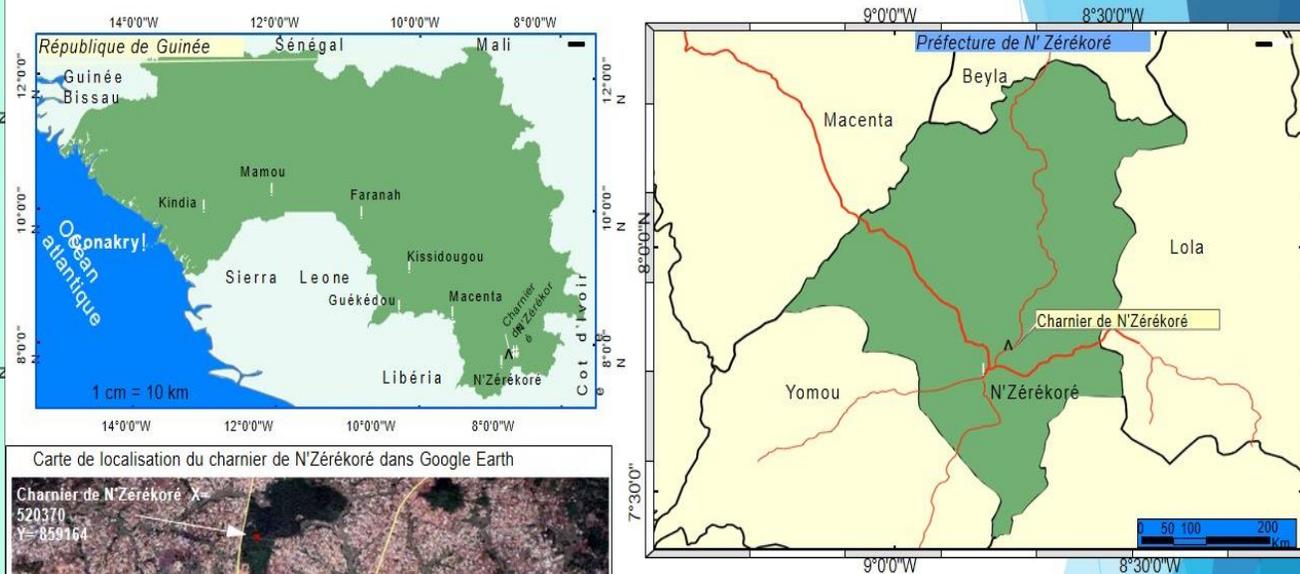


**Légende**

- ▲ Charnier
- | Capitale
- | Ville
- Routes principales
- Routes secondaires
- Préfecture Kindia
- Limites administratives

Coordinate System: WGS 1984 UTM Zone 29N  
 Projection: Transverse Mercator  
 Datum: WGS 1984  
 False Easting: 500 000,0000  
 False Northing: 0,0000  
 Central Meridian: -9,0000  
 Scale Factor: 0,9996  
 Latitude Of Origin: 0,0000  
 Units: Meter

Carte d'accès et localisation du charnier de N'Zérékoré



Carte de localisation du charnier de N'Zérékoré dans Google Earth

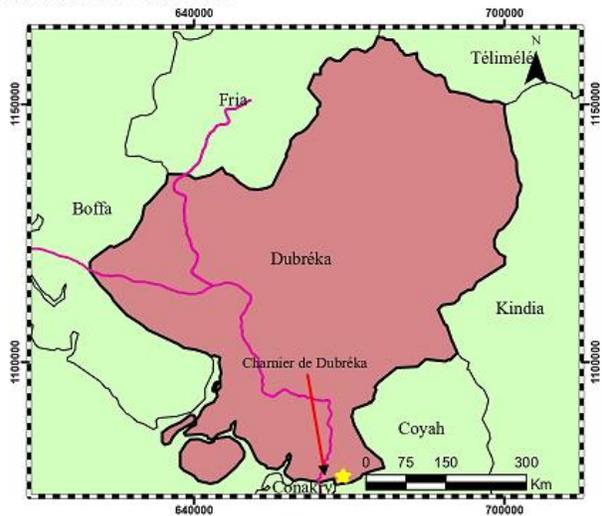


**Légende**

- ▲ Charnier
- | Capitale
- | Ville
- Routes principales
- Routes secondaires
- Préfecture N'zérékoré
- Préfecture de Kankan
- Limites administratives

Coordinate System: WGS 1984 UTM Zone 29N  
 Projection: Transverse Mercator  
 Datum: WGS 1984  
 False Easting: 500 000,0000  
 False Northing: 0,0000  
 Central Meridian: -9,0000  
 Scale Factor: 0,9996  
 Latitude Of Origin: 0,0000  
 Units: Meter

### Carte d'accès et localisation du charnier de Dubréka



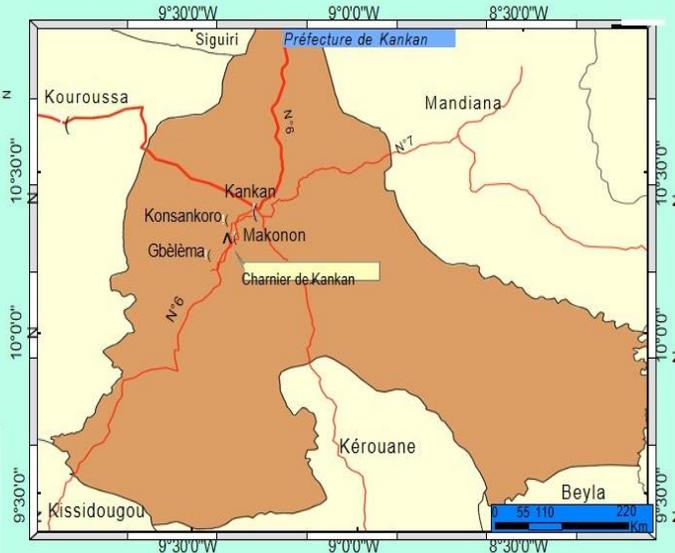
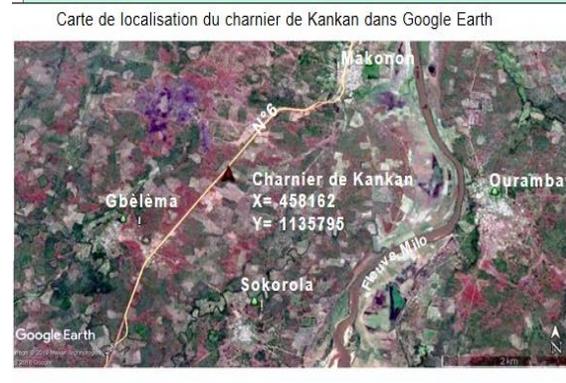
**Légende**

- ★ Charnier
- Nationale N°3
- Nationale N°21
- Route secondaire
- Préfecture de Dubréka
- ⊞ Limites administratives

WGS\_1984\_UTM\_Zone\_28N  
 WKID: 32628 Authority: EPSG

Projection: Transverse\_Mercator  
 False\_Easting: 500000,0  
 False\_Northing: 0,0  
 Central\_Meridian: -15,0  
 Scale\_Factor: 0,9996  
 Latitude\_Of\_Origin: 0,0  
 Linear Unit: Meter (1,0)

### Carte d'accès et localisation du charnier de Kankan

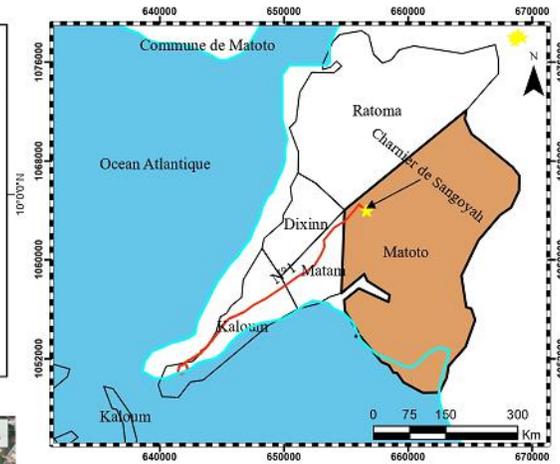


**Légende**

- ▲ Charnier de Kankan
- ( Capitale
- ( Ville
- ( Village
- Route bitumée Piste
- carrossable
- Préfecture de Kankan
- ⊞ Limites administratives

Coordinate System: WGS 1984 UTM Zone 29N  
 Projection: Transverse Mercator  
 Datum: WGS 1984  
 False Easting: 500 000 0000  
 False Northing: 0 0000  
 Central Meridian: -9 00000  
 Scale Factor: 0 9996 Latitude Of Origin: 0 0000 Units: Meter

### Carte d'accès et localisation du charnier de Sangoyah



- Légende**
- Nationale N°1
  - Commune de Matoto
  - Limites administratives

WGS\_1984\_UTM\_Zone\_28N  
WKID: 32628 Authority: EPSG

Projection: Transverse\_Mercator  
False\_Easting: 500000,0  
False\_Northing: 0,0  
Central\_Meridian: -15,0  
Scale\_Factor: 0,9996  
Latitude\_Of\_Origin: 0,0  
Linear Unit: Meter (1,0)

### 3. LA RESTITUTION PAR UN ACTE OFFICIEL DE LA PARTIE CARCERALE DU CAMP BOIRO

Historiquement, le général Lansana Conté nous avait restitué en 1993 la partie carcérale du Camp Boiro au moment de la destruction du camp. Le capitaine Dadis l'avait confirmée, et nous y faisons les commémorations toutes les années à la date anniversaire du 25 janvier et du 18 octobre. Mais depuis le 25 janvier 2020 le ministre Dianè nous en a interdit l'accès sans même en donner la justification.

Cette recommandation se décline en plusieurs composantes :

- ⇒ Cette restitution à l'AVCB devrait se faire officiellement par un acte juridique enregistré au Journal Officiel
- ⇒ L'objectif étant d'y installer à terme un monument digne de ce nom à la mémoire des victimes de la Première république

#### 4. LA DECLASSIFICATION DES ARCHIVES DE L'ETAT CONCERNANT LES CAMPS DE TORTURE

Cette déclassification permettrait au peuple de Guinée de mieux connaître son histoire, et aux principales victimes de retrouver éventuellement les traces du cheminement de leurs parents, exécutés souvent dans des conditions d'une sauvagerie inhumaine.

#### 5. LA RESTITUTION DES BIENS SAISIS

Le 29/12/84, le CMRN avait restitué approximativement à **deux cent** victimes les biens précédemment saisis par l'Etat durant la Première république. En fait, il s'agissait de biens qui ont été rapidement identifiés, pour les familles les mieux organisées. Mais la vaste majorité des biens saisis ne furent pas restitués malgré des droits de propriété bien reconnus de tous.

# SITES INTERNET

<https://konakryexpress.org/>. Blog d'Abdoulaye Bah, guinéen retraité des Nations-Unies

<https://webguinee.net/blogguinee/webguinee/>

<https://fr.globalvoices.org/2009/04/04/5761/#> [http://www1.rfi.fr/actufr/articles/106/article\\_73693.asp](http://www1.rfi.fr/actufr/articles/106/article_73693.asp)

<http://guineelibre.over-blog.com/article-il-etait-une-fois-les-fusilles-d-octobre-1971-sur-ordre-de-sekou-toure-124836741.html>

[http://www.trainemergenceguineenne.com/fichiers/livre12.php?langue=fr&type=rub17&code=-\\_calb4262&num=](http://www.trainemergenceguineenne.com/fichiers/livre12.php?langue=fr&type=rub17&code=-_calb4262&num=)

[https://www.lepoint.fr/afrique/livre-camp-boiro-l-auschwitz-des-guineens-16-02-2019-2293892\\_3826.php](https://www.lepoint.fr/afrique/livre-camp-boiro-l-auschwitz-des-guineens-16-02-2019-2293892_3826.php)

<https://www.jeuneafrique.com/mag/636112/politique/guinee-sekou-toure-le-meilleur-le-pire-et-ce-quil-en-reste/>

<https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=auteurs&obj=artiste&no=20409>

# RAPPORTS CONCERNANT LES DROITS DE L'HOMME

**Amnesty International:** <https://www.amnesty.org/fr/countries/africa/guinea/>

**Human Rights Watch:** <https://www.hrw.org/fr/africa/guinee>

**ACAT:** <https://www.acatfrance.fr/un-monde-tortionnaire/guinee-rapport-2010>

# QUELQUES TEMOIGNAGES

- ALATA Jean-Paul - *Prison d'Afrique, 5 ans dans les geôles de Sékou Touré*; Seuil 1976.
- BA Ardo Ousmane - *Camp Boiro, sinistre geôle de Sékou Touré* ;
- BAH Mahmoud - *Construire la Guinée après Sékou Touré* ; Ed. L'Harmattan 1990.
- BARI Nadine - *Grain de sable*; Ed. Le Centurion 1983
- *Guinée, les cailloux de la mémoire* ; Ed. Karthala 2003.
- *L'accusé, Sékou Touré devant le TPI*; Ed. L'Harmattan 2014.
- BARRY Afidou - *L'impossible oubli* ; Ed. Université Mercure.
- BARRY Bano - *Les violences collectives en Afrique - le cas guinéen* ; Harmattan 2000.
- BARRY Mamadou
- Bowoi dit Petit Barry - *Sept ans sous le Mont Gangan- [www.amazon.com](http://www.amazon.com)* 2023.
- CAMARA Kaba 41 - *Dans la Guinée de Sékou Touré, cela a bien eu lieu* ; Ed. L'Harmattan 1998.
- CONDE Alpha - *Guinée : Albanie de l'Afrique ou néocolonie américaine ?* ; Ed. Gît-le-cœur 1972.
- CONDE Julien et
- BAH Abdouramane - *Le calvaire du peuple de Guinée* ; Paris 1992.
- DIALLO Alpha Abd. - *10 ans dans les geôles de Sékou Touré, ou la vérité du ministre* ; Calmann-Levy 1985.
- DIALLO Amadou - *La mort de Diallo Telli*, 1er secrétaire de l'OUA ; Ed. Khartala 1983.
- DIALLO Mamadou K. - *Six années au camp Boiro* ; Ed. Phoenix Press International 2011.

- GOMEZ Alseny René - *Camp Boiro. Parler ou périr* ; Ed. L'Harmattan, Paris, 2007.  
 - *La Guinée peut-elle être changée ?* ; Ed. Harmattan Guinée 2010.
- JEANJEAN Maurice - *Sékou Touré, un totalitarisme africain* ; Ed. L'Harmattan.  
KAMARA Lamine - *Sous les verrous de la révolution* ; Ed. L'Harmattan.
- KEITA Koumandian - *L'école et la dictature, Guinée 1961*; Ed. Nubia 1984.
- KEITA Sidiki Kobélé - *La Guinée de S. Touré, Pourquoi la prison du camp Boiro* ; Harmattan 2014.
- KONDE Sako - *Guinée le temps des fripouilles* ; Ed. La pensée universelle 1974.
- LEWIN André - *Ahmed Sékou Touré* ; Ed. L'Harmattan 2009.
- MARA Facély II - *Camp Boiro ou le 6ème continent. Voyage dans les entrailles d'une prison* ;  
[www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=61663](http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=61663)
- MAREGA Maïmouna - *Mémoires d'une rescapée de la dictature de Sékou Touré* ; Ed. Nei Cédà 2018.
- SYLLA Fodé - *L'itinéraire sanglant* ; Ed. ERTI 1985.
- SORRY C.E - *Sékou Touré, l'ange exterminateur, Un passé à dépasser* ; Harmattan 2000.
- TCHIDIMBO Raym. - *Noviciat d'un évêque : 10 ans dans les geôles de Sékou Tou- ré*; Fayard 1987
- TOURE Kindo - *Unique survivant du complot Kaman-Fodéba* ; Ed. L'Harmattan 1989.
- TOURE Naby Moussa - *Destins guinéens, Mémoires d'un rescapé du goulag de Sékou Touré*; Harmattan 2013.
- VIEIRA Gérard - *L'église à l'épreuve de Sékou Touré* ; Ed. Karthala 2005.

Quelques ouvrages sur un total de 650 ouvrages répertoriés à ce jour,

# YOUTUBE

<https://www.youtube.com/watch?v=w3vAN6cUVHI> Dr Maimouna Maréga : mémoires d'une rescapée de la dictature S.Touré

<https://youtu.be/FEJF-yrtwvI> Hommage à Karim Bangoura, victime du dictateur Sékou Touré

<https://youtu.be/28LFWCLTHAs> Dr Mamadou Kaba Bah, ancien ministre <https://youtu.be/2F0eVnJ7MWU>  
Siaka Touré, commandant du sinistre camp Boiro <https://youtu.be/wqrKc3YLwAU>  
Ismael Touré, l'ange exterminateur

<https://youtu.be/Qv7E0O315Aw> Rescapés du camp Boiro

<https://youtu.be/kiGhRK1nwsM> La révolte des femmes 1977

[https://youtu.be/ENNEd\\_sHey4](https://youtu.be/ENNEd_sHey4) Devoir de mémoire

<https://youtu.be/8u2wOZIuuok> Kapet parle du camp Boiro

<https://youtu.be/PqVCy4ucdY8> Diallo Telli indisposait Sékou Touré

<https://youtu.be/cxT4R1RCsEM> El hadj Momo Bangoura

<https://www.youtube.com/watch?v=wqfZV1E-wAA> Dr Barry parle du camp de Kindia

# REVUES

**L'Eclair de Guinée** - *N° spécial août-sept 1982* : **Visite d'un assassin à Paris**

<https://fr.shopping.rakuten.com/offer/buy/3703300968/visite-d-un-assassin-a-paris-les-crimes-et-les-violations-des-droits-de-l-homme-par-sekou-toure-n-special-de-l-eclair-de-guinee-aout-septembre-19-82-photos-soutien-amnesty-international-format-broche.html>

**Persée** – *revue d'histoire* : [https://www.persee.fr/doc/outre\\_1631-0438\\_2008](https://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2008)